

LA PETITE MUSIQUE DES FONDS D'INVESTISSEMENT

LE 20 JANVIER 2011 PHILIPPE ASTOR

Dans le contexte de la crise du disque, les catalogues demeurent une valeur sûre. Certains fonds d'investissement ne s'y trompent pas en y prenant des parts non négligeables. Au détriment de la musique ?

Philippe Astor (@makno), journaliste spécialiste de l'industrie de la musique, a co-fondé le site **Electron Libre**, publie sur **Musique Info** et est blogueur sur **digitaljukebox.fr**.

De plus en plus de fonds d'investissement jettent leur dévolu sur les actifs d'une industrie musicale exsangue après dix ans de crise du disque. Tous les fonds de catalogue prestigieux, qui promettent de se transformer en vaches à lait, suscitent désormais leur convoitise. Mais ils goûtent moins la prise de risque que constitue l'investissement dans la production et le développement de nouveaux talents, ce qui n'est pas très bon signe.

A quelques jours du Midem 2011, ce n'est plus qu'un secret de polichinelle : le second semestre 2010 s'est révélé beaucoup moins bon en terme de ventes de musique que le premier, au point que le SNEP pourrait annoncer, lors de sa conférence de presse annuelle à Cannes, un recul du marché de gros de l'ordre de 4 %. A noter que l'embellie des ventes de gros de fin 2009 et des six premiers mois de 2010 ne s'est jamais traduite par une embellie des ventes de détail.

Dans un contexte économique qui n'est toujours pas reluisant, certains acteurs du marché parviennent cependant à tirer leur épingle du jeu, au point même de susciter l'intérêt d'investisseurs en capital risque. C'est par exemple le cas de X5 Music Group en Suède. Ce n'est pas une start-up de musique en ligne mais un label au profil atypique, qui vient de lever 7 millions d'euros auprès du fonds de capital risque NorthZone Ventures, principal actionnaire de Spotify..

X5 Music Group ne produit pas de phonogrammes et n'investit pas dans le développement de nouveaux talents, mais s'est spécialisé dans l'acquisition de droits "masters" sur des compilations de fond de catalogue qu'il licencie à différentes plateformes de musique en ligne et à des agrégateurs pour les exploiter en ligne.

Des « Early Years » de Roy Orbison aux « #1 Hits » d'Elvis Presley, en passant par « The Very Best » de Stan Getz, le « 75 Year Anniversary » de Gene Vincent ou « The Complete B » de Billie Hollidays, X5 Music fait son marché dans les vieilleseries de fond de catalogue et les compilations de tout acabit : de rock, de jazz, de country, de blues, de classique, etc.

Et ça marche ! Le label se présente ainsi comme le premier partenaire, en Europe, de plateformes de téléchargement comme iTunes ou Amazon MP3, avec quelques 70 millions de ventes en téléchargement au compteur. Avec les fonds levés auprès de NorthZone Ventures, la compagnie s'apprête désormais à pénétrer sur le marché américain, où cet argent lui permettra d'acquérir de nouveaux droits masters, afin de les exploiter sur Interne



Mauvaise pioche

Passons sur la mauvaise pioche du fonds d'investissement britannique Terra Firma, qui a racheté en 2007 la maison de disques EMI (et ses prestigieux catalogues d'édition et de masters), au prix fort, par effet de levier, c'est à dire en s'endettant lourdement au plus mauvais moment, avant que n'éclate la crise des subprimes. Entre temps, EMI a enregistré **des résultats plus qu'honorables**, mais pas au point de pouvoir faire face aux échéances de sa dette et d'éviter que la banque américaine Citigroup, qui a financé son rachat, ne mette à plus ou moins brève échéance la main sur l'ensemble de ses actifs, avant d'en organiser la vente par appartements.

Or derrière les repreneurs potentiels, supputés ou déclarés, des actifs d'EMI, se cachent d'autres fonds d'investissement, qui semblent décidément très séduits par un marché de la musique pourtant réputé exsangue. Il en va ainsi de ceux (dont l'américain Bain Capital) qui ont financé le rachat de Warner Music à AOL Time Warner aux côtés d'Edgar Bronfman, et qui ont d'ailleurs très vite récupéré leurs billes à l'issue de cette opération, ou encore du fonds KKR (Kohlberg Kravis Roberts & Co), actionnaire de BMG Rights Management à hauteur de 51 % aux côtés du groupe de médias allemand Bertelsmann.

Dans un article **publié sur Electronlibre.info**, je retrace la genèse de BMG Rights Management, structure dédiée à la gestion de droits masters et d'édition dans le secteur de la musique, dont la création et la montée en puissance ces deux dernières années marquent un retour en force de BMG (l'une des cinq majors du disque au début des années 2000, qui avait complètement disparu des radars de l'industrie musicale en 2008) sur le devant de la scène.

Cette nouvelle structure s'est lancée depuis fin 2008 dans une politique d'acquisition tous azimuts de catalogues d'édition prestigieux. Après avoir acquis l'éditeur Crosstown Song America en juillet 2009, BMG Rights Management a entre autre mis la main sur Cherry Lane Music Publishing en mars dernier, l'un des plus gros éditeurs indépendants américains, avant de racheter le célèbre éditeur britannique Chrysalis, au mois de novembre 2010.



En quête de vaches à lait

Les éditeurs de musique, qui représentent les droits des auteurs-compositeurs (partitions et paroles), ont beaucoup moins souffert de la crise du disque que les producteurs de phonogrammes, au point que dans leur globalité, leurs revenus ont légèrement progressé au cours des dix dernières années à l'échelle mondiale, la multiplication des canaux de diffusion (à l'origine d'une augmentation des droits d'exécution publique qu'ils perçoivent) et le développement du placement de musique à l'image (synchro), qui peut être très rémunérateur, ayant compensé la baisse des revenus qu'ils tirent des ventes de disques (droits de reproduction mécanique).

Aussi certains catalogues d'édition constituent-ils de véritables vaches à lait et ont-ils suscité la convoitise ces dernières années. Le secteur a connu une véritable redistribution des cartes, au cours de laquelle Universal Music, en rachetant le catalogue de BMG Music Publishing, s'est hissé à la place de numéro un mondial. Mais cette convoitise s'oriente clairement, désormais, vers les droits sur les masters de fond de catalogue, qui retrouvent une seconde jeunesse sur Internet, en particulier avec le développement du streaming (1).

Ainsi BMG Rights Management se dit-il beaucoup plus intéressé, aujourd'hui, par l'acquisition des droits masters d'EMI que par celle de ses droits d'édition, beaucoup plus chers à acquérir, et beaucoup moins rémunérateurs sur Internet, qu'il s'agisse de streaming ou de téléchargement. S'agissant d'un fond de catalogue prestigieux, qui a toutes les chances de se transformer en vache à lait, cela n'a rien d'étonnant. D'autant que son exploitation ne revêt aucune prise de risque.

Par contre, ni BMG Rights, ni X5 Music, à une moindre échelle, ne manifestent de velléités d'investir dans la production ou le développement de nouveaux talents, ce qui n'est pas très bon signe. D'une industrie essentiellement axée sur la production de nouveautés, appelées à constituer les fonds de catalogue de demain, l'industrie de la musique risque fort de se transformer de plus en plus en machine à exploiter des standards dont la production a déjà été largement amortie et à resservir essentiellement des plats réchauffés.

A moins que ne se crée un cercle vertueux qui verrait les revenus générés par les fonds de catalogue être réinvestis dans la production. Mais il faudrait pour cela que ceux qui mettent aujourd'hui la main sur ces fonds de catalogue, d'édition comme de masters, soit plus animés par l'amour de la musique que par l'appât du gain, ce qui, s'agissant de fonds d'investissement, est loin d'être gagné.

(1) Alors qu'à peine 20 % des titres de musique référencés sur iTunes se vendent, 70 % de ceux qui figurent dans le catalogue de Spotify sont écoutés

—

Article initialement publié sur **Digital Jukebox**

Crédits Photos : Flickr CC : **Daniel Hedrick; Wiity Name; Domien**

JULIEN PHILIPPE

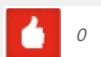
le 24 janvier 2011 - 14:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



“Ainsi BMG Rights Management se dit-il beaucoup plus intéressé, aujourd’hui, par l’acquisition des droits masters d’EMI que par celle de ses droits d’édition, beaucoup plus chers à acquérir, et beaucoup moins rémunérateurs sur Internet, qu’il s’agisse de streaming ou de téléchargement.”

Contre exemple, concernant le streaming les revenus éditoriaux sont plus importants que les revenus masters : 1 stream sur deezer = 0,005€ de minimum garanti pour la Sacem, alors que le revenu producteur représente généralement entre 0,001 et 0,003€. En ce qui concerne le téléchargement là je suis d’accord, le revenu master est largement supérieur...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

2 pings

Tweets that mention La petite musique des fonds d’investissement » Article » OWNImusic, Réflexion, initiative, pratiques -- Topsy.com le 20 janvier 2011 - 22:34

[...] This post was mentioned on Twitter by Loïc DR and OWNImusic, Jonathan Garry. Jonathan Garry said: [Discolab] La petite musique des fonds d’investissement: Philippe Astor (@makno), journaliste spécialiste de l’i... <http://bit.ly/gcVAQt> [...]

Dis moi comment tu vends ta musique, je te dirai qui tu es » Article » OWNI, Digital Journalism le 5 mars 2011 - 11:02

[...] Par ailleurs, les majors ont développé ou racheté des labels spécialisés ou indie, comme Blue note (label jazz d’Herbie Hancock ou John Coltrane) chez EMI, ou Nonesuch chez Warner, qu’ils tiennent à bout de bras. Besoin d’une caution artistique ? Peut-être, mais personne ne peut nier que c’est bénéfique pour les artistes. Mais ...aussi pour les majors, qui évitent ainsi de prendre les risques nécessaires à la vitalité du monde musical. Au lieu de produire des artistes non calibrés pour le marché, elles exploitent les catalogues de ceux qui ont pris ces risques. [...]